L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses N°256 du Jeudi 20 Juin 2024

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail:lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

Championnat national direct de football Ligue 1

Des interrogations sur la reprise du match Inter-club / As Otohô

(P.12)

Commentaire

Nécessité d'une remise en ordre, pour relancer le développement

Depuis le début des années 2000, marquant le passage au 21ème siècle, on aurait pu penser que notre pays, avec la stabilité institutionnelle dont il jouit, aurait pu faire de grands pas en avant en matière de développement socio-économique. Mais, aujourd'hui, la situation sociale est difficile, avec des hôpitaux et des universités en grève.

(P.3)

Commentaire

Les excuses du coach Isaac Ngata suffiront-elles à calmer la colère des Congolais?

Isaac Ngata, le coach des Diables-Rouges football

(P.3)

Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation

Plus de 90.000 candidats en lice pour affronter le baccalauréat 2024

(P.4)

Climat des affaires

Il n'est pas aisé d'entreprendre au Congo, même pour les Congolais

(P.5)

Musique

Jessy B a reçu son Prix Découverte 2023, lors d'un concert à Brazzaville

(P.10)

S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo)

Vers un partenariat stratégique avec la société K.m.g du Kazakhstan

Une délégation de la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo), menée par son directeur général, Maixent Raoul Ominga, a effectué une visite de travail à Astana, capitale de la République du Kazakhstan, où elle s'est entretenue, mardi 11 juin 2024, avec Ashat Khassenov, président du Conseil d'administration de la compagnie nationale de gaz et de pétrole du Kazakhstan, K.m.g (KazMunayGas). La séance de travail a été l'occasion, pour les deux responsables, d'échanger sur l'actualité et les défis de leurs sociétés nationales respectives, dans le développement de leurs activités.

Les discussions approfondies entre les délégations des deux compagnies ont permis d'explorer des perspectives de coopération dans plusieurs domaines stratégiques des secteurs pétrolier et gazier, notamment le commerce international de pétrole et de gaz ainsi que la formation et le renforcement du capital humain.

Les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité de leurs échanges et à la convergence de leurs intérêts stratégiques. *«Cette visite a été extrêmement productive et marque le début d'une collaboration prometteuse entre la S.n.p.c et KazMunayGas. Ensemble, nous ouvrirons de nouvelles perspectives pour le développement durable de nos secteurs pétroliers et gazier»,* a déclaré Maixent Raoul Ominga au sortir de cette rencontre.

Maixent Raoul Ominga, Dg de la S.n.p.c.

Les deux parties ont convenu de mettre en place des équipes de travail dédiées qui se réuniront dans les prochaines semaines, pour finaliser les détails d'un accord de coopération ambitieux et mutuellement bénéfique. Cet accord visera à renforcer les liens entre KazMunayGas (K.m.g) et le Groupe S.n.p.c, en favorisant les échanges de savoir-faire, des partenariats commerciaux et des initiatives conjointes pour le développement durable de leurs activités pétrolières et gazières.

Il en ressort aussi que la S.n.p.c et KazMunayGas partagent une vision commune de l'importance du développement de l'industrie des hydrocarbures dans le respect des normes environnementales et de la responsabilité sociétale. Ce partenariat s'inscrit dans une dynamique de coopération internationale visant à optimiser les ressources et à promouvoir une croissance économique durable.

(Tiré du communiqué de la SNPC)

C.c.a (Caisse congolaise d'amortissement)

David Martin Obami nommé directeur général par intérim

Par note de service, le ministre de l'économie et des finances, Jean-Baptiste Ondaye, a nommé, lundi 17 juin 2024, David Martin Obami comme directeur général par intérim de la C.c.a (Caisse congolaise d'amortissement), cumulativement avec ses fonctions de conseiller chargé de mission auprès de lui. David Martin Obami a dirigé, pendant longtemps, l'A.r.m.p (Autorité de régulation des marchés publics), une structure sous tutelle de la Présidence de la République.

David Martin Obami.

Le même jour, un décret du Premier ministre a été aussi publié, nommant les directeurs centraux de la C.c.a, qui sont les suivants:

- Mme Synthia Edvika Carine Antsiémi née Kamba: agent comptable avec rang de directrice centrale;
- M. Scheidy Onckouo Mbamengor: directeur de l'audit interne;
- Mme Florence Nelly Okombo Mboualé: directrice des moyens généraux;
- M. Constant Mathieu Makouenzi: directeur des études et de la prévision;
- M. Akouala Mbourangon: directeur des opérations;
- M. Innocent Judicaël Okouéré Yombi: directeur du financement;
- M. Isidore Ondoki: directeur des affaires juridiques;
- M. Tiefflid Manfoundou: directeur des systèmes d'information.

Délégation de l'Union européenne

Lancement du concours du meilleur reportage sur l'environnement

Lors d'une conférence de presse qu'il a tenue le mercredi 5 juin 2024, date de la journée internationale de l'environnement, au siège de la Délégation de l'Union européenne, à Brazzaville, l'ambassadeur Giacomo Durazzo avait annoncé l'organisation d'un concours du meilleur reportage sur l'environnement. Ce concours couvre la période allant du 5 juin au 30 septembre 2024. Les reportages radio, télévision, presse écrite et presse en ligne qui seront publiés au cours de cette période sur l'environnement seront examinés pour en retenir le meilleur. La conférence de presse s'était déroulée en présence d'Augustin Bondo Tshiani, premier conseiller, chef de coopération, Jakob Haushofer, deuxième secrétaire, chef d'équipe économie et ressources naturelles et Azaad Mante, responsable média.

Azaad Mante, Augustin Bondo Tshiani, Giacomo Durazzo et Jakob Haushofer.

Deux points ont constitué l'ossature de la conférence de presse de l'ambassadeur Giacomo Durazzo. Le premier portait sur l'environnement. L'Union européenne, qui est présentée comme une actrice majeure sur les questions environnementales à travers le monde, met les questions environnementales au cœur de sa coopération avec le Congo. Elle travaille sur la promotion de l'agriculture durable. Le diplomate européen a annoncé que son institution veille sur la mise en œuvre de l'accord signé en marge du sommet des trois bassins forestiers du monde, en octobre 2023, à Brazzaville. Par ailleurs, elle prend en charge le volet recherche du forum sur l'afforestation et le reboisement que Brazzaville va abriter à partir du 2 au 5 juillet prochain.

Giacomo Durazzo.

Le second point porte sur le retour du concours de presse sur l'environnement. Les reportages radio, télévision, presse écrite et presse en ligne doivent mettre en exergue les questions liées à l'environnement, la protection de la biodiversité, la lutte contre le changement climatique, la gouvernance forestière et l'entrepreneuriat vert. Le concours est ouvert aux jeunes journalistes de moins de 40 ans et des étudiants en journalisme. Le meilleur reportage sera primé et son auteur bénéficiera d'un stage au sein d'un grand media français.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

NECROLOGIE

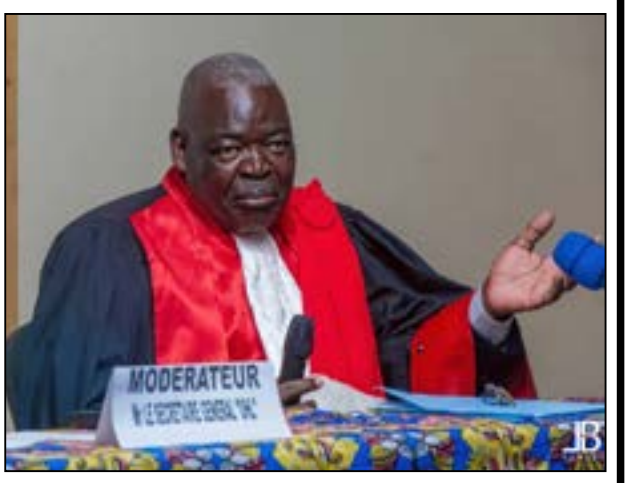

Monsieur Gyldas Mayéla, Conseiller chef de Département communication et relation avec les médias à la Primature, a le regret d'annoncer le décès, mardi 11 juin 2024, de son père, le Professeur *Marcel MABOUNDA BISSILA,* Doyen de l'UHL (Université Henri Lopès), enseignant-chercheur en droit public, Maitre-Assistant à La Faculté de Droit de l'Université Marien Ngouabi.

La veillée mortuaire se tient au Quartier Diata, derrière l'ORSTOM, à Brazzaville.

Les obsèques sont prévues le samedi 22 juin, après la levée de corps à la Morgue municipale du CHU.

Commentaire

Nécessité d'une remise en ordre, pour relancer le développement

En dépit de ses ressources financières annuelles, notre pays continue de drainer des problèmes multiples qui impactent négativement le vécu quotidien des populations. Depuis le début des années 2000, marquant le passage au 21ème siècle, on aurait pu penser que notre pays, avec la stabilité institutionnelle dont il jouit, aurait pu faire de grands pas en avant en matière de développement socio-économique. Et pourtant, qu'on vive au centre-ville ou dans les faubourgs de Brazzaville et Pointe-Noire, les deux grandes villes du pays, les tracasseries quotidiennes sont les mêmes: ruptures d'électricité, d'eau courante, de connexion Internet; embouteillage dans la circulation automobile; pénurie de ceci ou de cela, etc. Non seulement le pays est très endetté, mais encore il n'offre pas de perspectives d'avenir à la jeunesse en proie au chômage massif.

La stabilité institutionnelle et la continuité politique auraient pu être beaucoup plus favorables au développement socio-économique du Congo, ce dernier quart de siècle. Paradoxalement, on a l'impression que le pays a reculé et aujourd'hui, la situation générale confine encore plus au pessimisme. En dehors de la petite élite aux affaires, qui tire son épingle du jeu, la plus grande partie de la population tire la langue. La pauvreté gagne du terrain. Les affaires ne marchent plus comme avant. La morosité règne. Même ceux qui ont accumulé des fortunes, en millions ou en milliards de francs Cfa, préfèrent jouer à la thésaurisation ici, pour dépenser ou investir à l'étranger. Le coefficient de confiance au pays est bas.

Pourtant, le Congo a fait des progrès dans la construction des infrastructures. A travers la municipalisation accélérée, on a construit partout, dans tous les départements. Pour la première fois depuis l'indépendance, on est allé célébrer la fête nationale dans

L'économie congolaise est tirée par la rente pétrolière.

tous les chefs-lieux de département. Mais, à l'image des stades construits et qui sont aujourd'hui livrés à l'herbe sauvage, faute d'organisation et de financements pour promouvoir le sport dans les départements, les infrastructures construites ne semblent pas répondre convenablement au fonctionnement économique du pays. Avec ses sept points de péage sur à peine 510 kilomètres par exemple, la route lourde Brazzaville/Pointe-Noire, qui relie la capitale au Port autonome de Pointe-Noire, n'a pas encore atteint un niveau de trafic de nature à tirer en avant la vie économique nationale.

Ce qui a ralenti les progrès du Congo vers le développement, c'est surtout la gouvernance de ses ressources financières. Malgré le discours politique, la culture de gestion financière faite de consommation directe ne crée pas les conditions d'émergence d'une économie productive à haute intensité de main d'œuvre. A l'exemple de ce que le pays, pourtant producteur de bois, préfère importer de Chine ses équipements en meubles, au lieu de les faire fabriquer sur place et créer ainsi un secteur dynamique de production de mobilier domestique. L'élite congolaise adore le luxe et mieux encore, la griffe. Alors, si les meubles sont fabriqués sur place, il les trouve rudimentaires et ordinaires. Il préfère frapper les esprits avec le luxe importé. Mais, en est-il conscient du coût?

Que ce soit pour le sport ou la culture par exemple, la seule réponse que les gouvernants balancent souvent, c'est: *«Il n'y a pas d'argent»*. Curieusement, eux-mêmes affichent grand train de vie. En laissant une telle tendance culturelle se manifester sans limite, le développement ne sera plus qu'un vain mot pour l'immense majorité de la population.

Le budget 2024 de l'Etat prévoit des ressources de 2.605,7 milliards de francs Cfa. De l'argent qui ne laissera pas de trace ou pas grand-chose. Et pour cause, la consommation directe. En face de ces revenus, la dette de l'Etat représente 97% du P.i.b (Produit intérieur brut), soit au 31 juillet 2023, le montant astronomique de 8.371 milliards de francs Cfa représentant environ trois ans de ressources annuelles, sur la base du budget 2024. Ce n'est pas une performance de gouvernance quand on endette le pays à ce point. A cette allure, il faut changer de logiciel de gouvernance financière.

Jean-Clotaire DIATOU

Editorial

Le silence comme parade?

La parole est d'argent et le silence est d'or» ! Autrement dit, *«mieux vaut parfois se taire plutôt que parler»,* quand parler n'apporte rien de plus. Les autorités nationales ont fait de cette maxime une école d'action politique. Après la défaite cinglante de l'équipe nationale de football, les Diables-Rouges, au Maroc, la semaine dernière, bien malin qui pourrait trouver le propos d'une autorité nationale s'étant exprimée dans les médias ou même dans les réseaux sociaux, les deux ou trois jours suivants. On a vu monter au créneau l'entraîneur, qu'on peut considérer comme l'acteur traditionnel à sacrifier quand rien ne va plus, et le conseiller juridique du ministre des sports qui n'a qu'une dimension technique. La débâcle de notre équipe de football n'a pas qu'une dimension sportive, elle semble être le reflet de la situation générale préoccupante: l'eau courante; l'électricité; la sécurité publique; la gestion financière… Bref, où va le pays?

Et on peut citer d'autres exemples. Après la grève au C.h.u-B et à l'Université Marien Ngouabi, on ne trouve que des bouches closes du côté officiel. Le budget de l'Etat a été voté et pourtant, il n'y a plus suffisamment d'argent pour satisfaire tout le monde. Problème de gestion financière!

En dehors de quelques médias privés qui osent, il n'y a même pas de débats nationaux. Le silence, la loi de l'omerta comme parade, faire comme si de rien n'était, c'est la stratégie des dirigeants politiques, pour éviter d'assumer l'échec ou les difficultés. Le Président américain, John F. Kennedy, avait dit dans une conférence de presse, le 21 avril 1961, *«la victoire a cent pères, mais la défaite est orpheline»*. En politique, rares sont les acteurs qui assument les défaites et les échecs et qui en tirent les leçons pour mieux se relancer.

Imaginons le contraire, les Diables-Rouges aient gagné au Maroc par 6-0. Une situation propice à servir les égos! Nos dirigeants allaient se bousculer devant les médias pour livrer leurs commentaires, dire comment ils se sont arrangés pour réussir un tel succès et qu'on ne peut plus rien faire sans eux. Ils allaient promettre monts et merveilles pour la suite. Et oui, le succès a plusieurs parents. Mais, un autre dirigeant politique, africain celui-là et bien inspiré, a dit, *«un vainqueur est un rêveur qui n'abandonne jamais»*. C'est Nelson Mandéla. Nos difficultés actuelles peuvent passer, si nos dirigeants font preuve d'audace dans la prise de certaines décisions qu'on attend d'eux. La gouvernance publique exige la compétence et une compétence toujours performante.

Et oui, notre situation n'est pas si catastrophique que ça. Bien d'autres pays africains sont dans le marasme. Il y a des faiblesses à relever. Il suffit pour cela de bien les circonscrire et de se mettre à remonter la pente, en opérant de bons choix et en étant rigoureux. Il faut savoir assumer l'échec et non se débiner et se réfugier dans le silence. Le vainqueur d'aujourd'hui, c'est souvent celui qui a connu des échecs hier. C'est la persévérance, la remise en cause et la détermination de repartir sur de nouvelles bases qui est la stratégie payante. Encore faut-il en avoir les ressources psychologiques nécessaires!

L'HORIZON AFRICAIN

Commentaire

Les excuses du coach Isaac Ngata suffiront-elles à calmer la colère des Congolais?

Au lendemain de la déculottée prise par la sélection nationale, les Diables-Rouges, contre l'équipe nationale marocaine, les Lions de l'Atlas (0-6), le mardi 11 juin 2024, à Agadir, au Maroc, le sélectionneur national, Isaac Ngata, de retour au pays, s'est expliqué lors d'une conférence de presse. Il a tenté d'apaiser la tension au sein l'opinion nationale, en expliquant ce qui est arrivé et en présentant ses excuses aux férus du football national. Il s'est aussi justifié en mettant exergue les qualités des Lions de l'Atlas, demi-finalistes de la Coupe du monde de football, par rapport aux Diables-Rouges.

Dans le cadre de la 4ème journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026, les Diables-Rouges du Congo ont été humiliés au Stade d'Agadir, au Maroc, sur un score fleuve de 6-0. Cette désillusion qui, sous d'autres cieux, aurait pu faire pleuvoir de lourdes sanctions sur les gestionnaires du sport national, méritait néanmoins des explications de la part du staff technique de l'équipe nationale.

Devant la presse, sans détours, Isaac Ngata a choisi la voie de l'humilité. *«Je prie vraiment que le Congolais excuse son équipe. De même, je vous présente aussi mes excuses, au nom de toute l'équipe. Mais, sachez que ce n'était pas de la mauvaise volonté, ni la peur, c'est juste que la gestion émotionnelle n'a pas été à la hauteur du niveau du match»,* a-t-il déclaré.

Toutefois, le coach des Diables-Rouges a tenté de positiver. *«Notre objectif est de pouvoir évaluer les choses, pour qu'on arrive à dissocier les raisons, peu importe lesquelles, et les objectifs»,* a-t-il affirmé. Pour lui, les raisons de la débâcle de son équipe sont entre autres dues au mental et à l'inexpérience des joueurs. *«Il faut dire que le mental des joueurs marocains qui jouent, tous, la Champion's league ou autre compétition, avec un champion, n'est pas le même avec celui des joueurs que nous avons été chercher pour construire notre équipe»,* a-t-il expliqué.

Il s'est par ailleurs appesanti sur la qualité de l'ossature des Lions de l'Atlas. *«Quand on arrive au Maroc, il y a une espèce de respect du stade, puisqu'on sait qu'on joue face aux demi-finalistes de la Coupe du monde. Quand vous rentrez sur le stade pour l'échauffement, on a déjà le degré de différence. Le Maroc aujourd'hui, c'est 90% de chances qu'il batte le Congo, on est d'accord? Le Congo, quant à lui a 10% de chance pour battre le Maroc, en étant à son summum. Mais nos 10%, nous les avons mal exploités pendant la semaine de préparation, à Brazzaville»,* a fait savoir Isaac Ngata. Avant d'ajouter que tout cela fait partie des *«apprentissages»*.

Mais, du côté du Ministère en charge des sports, l'on se targue d'avoir mobilisé des moyens adéquats, en amont comme en aval, pour garantir une bonne prestation des Diables-Rouges à Agadir. En tout cas, à en croire Séraphin Icka, le conseiller administratif et juridique du ministre en charge des sports, les primes de tous les joueurs et des arriérés ont été payés. D'ailleurs, un avion pour un vol direct sur le Maroc leur a été affrété par le gouvernement. En clair, les raisons de cette humiliation résident au niveau des choix opérés par la direction technique des Diables-Rouges. L'on peut donc dire que le coach Isaac Ngata, toujours sans contrat officiel, est désormais sur une chaise éjectable. Bref, sans une remise en cause de la manière dont le sport est géré, le Congo ne sera pas très prochainement à l'abri de ce genre de déconvenues humiliantes.

Hervé EKIRONO

Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation

Le ministre Jean-Luc Mouthou a lancé les épreuves écrites du bac général 2024

Le ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, a procédé, mardi 18 juin, au lancement officiel des épreuves écrites du baccalauréat général, session de juin 2024, qui prennent fin le vendredi 21 juin. C'était au Lycée Pierre Savorgnan de Brazza, dans le deuxième arrondissement Bacongo, à Brazzaville, en présence, entre autres, de son collègue de l'enseignement technique, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, de Prince Mi-Christ Kaba-Mboko, secrétaire du C.c.j (Conseil consultatif de la jeunesse), du Prof Louis Bakabadio, conseiller spécial à l'éducation du Président de la République, Basile Guy Richard Bossoto, conseiller à l'éducation du Premier ministre, des représentants de la H.a.l.c (Haute autorité de lutte contre la corruption) et des associations des parents d'élèves. Plus de 90.000 candidats répartis dans 242 centres sont en lice pour s'adjuger le baccalauréat 2024.

Le ministre Jean-Luc Mouthou (à droite) répondant aux questions de la presse, à côté de son collègue Jean-Rosaire Ibara.

Après avoir officiellement lancé les épreuves écrites du baccalauréat général, le ministre Jean-Luc Mouthou et la délégation qui l'accompagnait ont fait une tournée de quelques centres d'examen, pour terminer au centre du Lycée Chaminade, situé dans le troisième arrondissement, Poto-Poto. Après avoir passé en revue quelques salles de classe, le ministre Mouthou s'est prêté aux préoccupations des journalistes. Il a salué la présence à ses côtés des représentants du Président de la République, du Premier ministre et des responsables du monde de l'éducation. Cette mobilisation, a-t-il expliqué, permet à tout le monde de se rendre compte de l'effectivité du lancement des épreuves écrites et tout le succès souhaité dans l'organisation de cette session. Et cela *«s'inscrit dans le cadre de la prise en charge effective de la jeunesse du Congo sous le très haut leadership de son excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat»*.

Répondant à la question relative à une candidate qui venait d'accoucher au Lycée Pierre Savorgnan de Brazza, quelques minutes après son passage, le ministre Mouthou a salué le grand travail abattu par les services de la sécurité civile (sapeurs-pompiers), qui font désormais partie des principaux partenaires du ministère dont-il a la charge. *«Nos partenaires traditionnels de la sécurité civile ont su prendre en charge cette candidate qui venait d'accoucher. Nous saluons évidemment les efforts qui ont été consentis par ces partenaires qui nous accompagnent, d'ailleurs, depuis très longtemps. C'est un accompagnement que nous avons toujours souhaité et que nous espérons pérenne»*, a-t-il fait savoir.

En ce qui concerne l'engouement des élèves, ces dernières années, pour les séries scientifiques, Jean-Luc Mouthou pense que cela est le fruit du travail abattu par son ministère, afin dit-il, *«d'emmener les jeunes davantage vers la pratique de la science»*. Plus de 90.000 candidats répartis dans 242 centres sont en lice pour s'adjuger le baccalauréat 2024. Ces effectifs sont légèrement en baisse (2,37%), par rapport à l'année dernière où ils étaient plus de 92.000. Cette baisse est le résultat *«des efforts déployés par son ministère en termes de réduction de la transhumance, de dérogations et pour que ne participent au baccalauréat que les élèves qui sont effectivement inscrits en classe de terminale»*.

Débutées le mardi 18 juin, les épreuves écrites du baccalauréat 2024 prennent fin le vendredi 21 juin par les épreuves de français, philosophie et d'E.p.s (Education physique et sportive) écrite.

Hervé EKIRONO

PROPOS D'éTAPE

Quête de soi, et comment?

Les philosophes exultent ces deniers temps. Est-ce à cause de la montée du populisme dans «le vieux» continent? Les philosophes s'interrogent «sur l'urgence de la décolonisation de la pensée chez les Africains». En fait, à l'instar de Prométhée, ils veulent construire un nouveau monde, en déconnectant le système de pensée africain de celui de l'occident.

Mais, combien de temps cela fait-il que l'on cherche à se déconnecter des connaissances de culture de l'occident? Combien d'ouvrages faut-il publier, combien de conférences faut-il donner pour cela devienne réalité?

Que veulent exactement les Africains? Veulent-ils véritablement quelque chose? Depuis le temps qu'ils parlent d'émancipation, font-ils les efforts nécessaires pour qu'il en soit ainsi? Il ne s'agit pas de crier sur tous les toits que l'Occident nie toute possibilité intelligence civilisationnelle à l'Afrique; nous savons tous que cela n'est pas vrai. Il s'agit de prouver, par une éthique comportementale et épistémique, que les Africains d'aujourd'hui sont dignes de la sagesse antique de leurs ancêtres, mais aussi de renouveau scientifique, après l'aliénation de leurs savoirs par l'altérité.

Si l'altérité traite les Africains d'attardés, de nains scientifiques et de peuples non civilisés, c'est en partie dû à leurs propres comportements. En effet, comment intègrent-ils le bagage scientifique et technologique endogène dans la formation et la recherche? Comment absorbent-ils les contenus scientifiques et technologiques de l'altérité? Que consomment-ils; quel est leur mode de vie, notamment dans les villes; quelle est leur réaction devant un sujet de l'altérité, notamment de l'Occident? Quelles sont les représentations symboliques des Africains aujourd'hui?

La quête de soi commence par la clarification chez l'être africain lui-même de son héritage scientifique, culturel et spirituel. Cela a pour but d'éviter cette forme d'inculturation qui consiste, pour les consciences africaines, à mentaliser le complexe d'infériorité dans leurs rapports avec tous les domaines de la vie quotidienne. C'est donc de l'affirmation d'une démarche volontariste pour un logiciel mental décomplexé que naîtra le nouvel homme africain, affranchi de toute sujétion à l'altérité.

Prométhée

Troisième circonscription de l'arrondissement 1 Lumumba (Pointe-Noire)

Grâce au député Maurice Mavoungou, les candidats abordent le bac avec confiance

Ils étaient plus de 150 élèves, en tenue scolaire, accompagnés de leurs parents, à faire le déplacement, dimanche 16 juin 2024, de l'Ecole primaire publique Lien Athanase Dambou, au Quartier Mawata, dans la troisième circonscription du premier arrondissement Lumumba de Pointe-Noire, pour la cérémonie de clôture du Projet *«Mon bac 2024»*, sous les auspices de leur député, Maurice Mavoungou, assisté de son suppléant, Victor Béli.

Le député Maurice Mavoungou s'adressant aux candidats et leurs parents.

Maurice Mavoungou encourageant les candidats au bac

Le Projet *«Mon bac 2024»* a concerné les élèves des classes Terminales A, C et D résidant dans la circonscription. Il s'est agi, à travers les travaux dirigés (T.d), de combler leurs difficultés dans les disciplines de base telles que la philosophie, le français et l'anglais pour la série A, les mathématiques, les sciences physiques et les S.v.t (Sciences de la vie et de la terre) pour les séries C et D.

Pour Maurice Mavoungou, élu du Mar (Mouvement action et renouveau), l'initiative «résulte des doléances des élèves et parents d'élèves». Inscrite dans le dessein du député de s'arrimer à la vision du Président de la République, qui a décrété 2024 comme l'année de la jeunesse, elle est en lien avec une réalité peu reluisante dans le secteur éducatif congolais. *«La plupart des enseignants distribuent des cours par polycopies sans pour autant les expliquer. Et ils imposent aux élèves d'aller aux T.d ou à leurs centres d'encadrement où ils prennent tout le temps d'expliquer les cours. Pour les T.d, par exemple, il faut débourser près de 200 francs Cfa par discipline par jour. Au centre d'encadrement, l'élève est tenu de verser 3.000 francs Cfa par matière par mois»*, ont témoigné de nombreux parents après la cérémonie.

Des pratiques qui, d'après des pédagogues hypothèquent l'égalité des chances et tuent la méritocratie. Ce qui explique la baisse significative du niveau scolaire des enfants. *«Une première évaluation sommative par matière réalisée courant avril 2024 avait révélé d'importantes lacunes à surmonter pour la majorité des enfants»*, a expliqué Cyril Ndembi Traoré, pédagogue et coordonnateur du Projet «*Mon bac 2024»* dans la présentation de son rapport. *«Nombreux d'entre nous n'avaient pas les moyens pour s'inscrire aux T.d»*, a reconnu Hans Boungham, un des candidats et bénéficiaires du Projet *«Mon bac 2024»*.

Et loin d'être une panacée, l'objectif poursuivi par le projet est de réduire les difficultés éprouvées par les 150 candidats dont 81 filles dans les disciplines à coefficient élevé au bac. C'est ainsi qu'au terme de trois mois (février à juin) de renforcement des capacités, c'est un bilan *«globalement»* positif qu'a présenté l'équipe d'exécution du projet, composée de sachants dont des professeurs certifiés de lycée. Ainsi qu'en témoignent les résultats du bac blanc. *«Courant avril 2024, les résultats du bac blanc ont permis de constater une amélioration significative porteuse d'une lueur d'espoir avec des moyennes variant entre 13 et 10 pour certains, 9 pour la plus grande majorité des élèves»*, a révélé Cyril Ndembi Traoré.

Rappelons que la session de juin 2024 du bac général s'est tenue du mardi 18 au vendredi 21 juin. Si les candidats de Lumumba ont remercié le député Mavoungou pour son initiative, ils souhaitent que celle-ci soit pérennisée. L'élu a pris acte de cette doléance. Il ne reste plus qu'à attendre les résultats, pour voir les performances des candidats de Lumumba 3 au bac.

John NDINGA NGOMA

P.s.i.p.j (Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes)

Des allocations sociales à des ménages vulnérables de Brazzaville et Pointe-Noire

Dans le cadre du P.s.i.p.j (Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes), le Ministère des affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire a organisé, du 12 au 15 juin 2024, des opérations de paiement des allocations sociales d'appoint à 17.778 ménages vulnérables identifiés à Brazzaville et à Pointe-Noire.

La cérémonie de lancement de ces opérations s'est déroulée mercredi 12 juin 2024, dans la cour de la Direction départementale des affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, à Brazzaville, sous la patronage d'Eugene Ikounga, directeur de cabinet de la ministre des affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, en présence de l'administrateur-maire de Bacongo, Bernard Batantou, du conseiller socio-culturel David Lembouono Dinga, représentant le préfet de Brazzaville, des membres dudit cabinet et d'un échantillon de 20 ménages. Ces opérations de paiement des allocations sociales d'appoint ont pris fin le 15 juin, dans les agences de la Banque postale, sur présentation d'une pièce d'identité pour les bénéficiaires.

Le lancement des opérations a eu lieu en présence de Bernard Batantou

L'octroi des allocations sociales d'appoint s'inscrit dans le cadre du P.s.i.p.j (Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes), qui remplace le Projet Lisungui et dont le comité de pilotage a tenu sa session ordinaire, le 13 juin dernier, pour l'analyse des documents qui permettront la mise en œuvre de ce projet à partir de cette année consacrée à la jeunesse.

Les 17.778 ménages bénéficiaires sont repartis entre Brazzaville et Pointe-Noire, soit 10.000 ménages à Brazzaville et 7.778 ménages dans la ville océane. Selon le coordonnateur du projet, Antoine Régis Ngakégni, *«une enveloppe de cent mille francs Cfa est réservée à chaque ménage bénéficiaire». «L'opération de paiement se fait simultanément à Brazzaville et à Pointe-Noire»*, a-t-i précisé dans son allocution. *«L'action que nous allons lancée, ce jour, répond aux besoins pressants d'atténuer les effets néfastes induits par la hausse des prix des denrées alimentaires consécutives à la levée des subventions publiques sur les prix des produits pétroliers»,* a déclaré le directeur de cabinet Eugène Ikounga.

Eugene Ikounga servant une bénéficiaire de l'allocution sociale.

C'est dans ce cadre *«que le gouvernement a mis à la disposition du Ministère des affaires sociales, une première tranche d'allocation destinée aux transferts monétaires en faveur de 17.778 ménages vulnérables»*, a-t-il ajouté.

Les listes des bénéficiaires étaient affichées dans les circonscriptions d'action sociales de chaque arrondissement. Heureux d'abriter la cérémonie officielle du lancement de l'opération, l'administrateur-maire du deuxième arrondissement Bacongo, Bernard Batantou, a indiqué que *«ces allocations traduisent un élan de solidarité républicaine à l'égard des ménages vulnérables».*

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Climat des affaires

Il n'est pas aisé d'entreprendre au Congo, même pour les Congolais

Les hommes d'affaires nationaux sont en faillite, parce qu'ils ne travaillent qu'avec l'Etat. Aujourd'hui, la plupart des marchés publics sont attribués aux entreprises étrangères. Le travail à faire maintenant est celui de commencer à revaloriser les hommes d'affaires nationaux, c'est-à-dire les ramener au niveau où ils étaient avant. Le Congo doit cesser d'être une exception avec sa mauvaise gouvernance publique qui empêche l'évolution ou l'épanouissement de l'expertise nationale.

L'assainissement du climat des affaires au Congo semble se limiter à un chapelet de bonnes intentions. C'est sur le terrain des actions qu'on doit voir la traduction de la politique gouvernementale d'amélioration du climat des affaires. Si dans la vision gouvernementale, améliorer le climat des affaires revient à étendre les actions d'éclat, l'échec est sans doute au bout du parcours. Car, le pari de l'amélioration du climat des affaires ne peut être relevé que s'il se crée, sur le plan national, une véritable synergie entre les institutions nationales et le secteur privé national, pour parvenir à cette fin. La création du département ministériel de partenariat public privé devrait répondre à cette préoccupation.

Selon de nombreux rapports *«Doing Business»* de la Banque mondiale, plusieurs obstacles caractérisent l'environnement congolais des affaires. L'expertise nationale est marginalisée. Difficile pour les Congolais d'accéder aux crédits et donc d'investir. La mise en place du Figa (Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des entreprises), avec une gestion caractérisée par les détournements de fonds, n'a pas répondu aux attentes. Conséquence, la plupart des secteurs d'activités économiques sont entre les mains des étrangers venus s'enrichir au Congo, pays pétrolier, pour investir dans leurs propres pays. Même les secteurs sensibles comme la boulangerie, le transport, le commerce, rien ne leur échappe. Or, ces secteurs sont un potentiel économique de nature à résorber le chômage au sein de la jeunesse congolaise. Ils devraient permettre de créer une nouvelle classe d'hommes d'affaires au niveau national.

La maison de la chambre de commerce de Brazzaville, lieu par excellence de rencontre et de formation des hommes d'affaires

Martin BALOUATA MALEKA

Université américaine «Glory international University»

Les ministres Mouthou et Maguessa Ebomé élevées au titre de «docteur honoris causa»

La salle de conférence de l'Hôtel Saint François de Paul, à Brazzaville, a servi de cadre, le samedi 8 juin 2024, à la cérémonie solennelle de couronnement de cinq personnalités politiques, religieuses et acteurs de l'éducation, par l'Université américaine *«Glory international University»*, en partenariat avec l'E.a.p (Ecole africaine de la paix). Parmi les personnalités élevées au titre de «docteur honoris causa», il y a deux membres du gouvernement, les ministres Jean-Luc Mouthou et Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, une sénatrice camerounaise, Biyaca Kapyn Tekla, et deux acteurs de la société civile: Vincent Madzou, président du conseil d'administration de l'E.a.d (Ecole africaine de développement), et le pasteur visionnaire de l'église Centre missionnaire «Bon samaritain».

Les ministres Mouthou et Maguessa Ebomé.

Les heureux récipiendaires

Organisée pour la première fois en Afrique centrale, précisément à Brazzaville, la cérémonie de remise de distinctions de la G.i.u (Glory international university), dont le siège Afrique est basé à Ouagadougou, au Burkina Faso, est intervenue après celle d'Abidjan, en Côte d'Ivoire (Afrique de l'Ouest) en 2023. Outre les titres de *«docteur honoris causa»,* les cinq lauréats ont reçu des diplômes d'honneur.

En organisant cet événement, la G.i.u dont le siège est basé en Californie, aux Etats-Unis, a bénéficié du partenariat de l'Ecole africaine pour la paix, dont la représentation au Congo est située à Moungali, à Brazzaville. En effet, la G.i.u est une université qui dispose, depuis 2019, de son siège Afrique au Burkina Faso. Ses formations se déroulent en ligne.

Pour le représentant du directeur général de G.i.u, le *«doctorat honoris causa»* n'est pas un simple diplôme académique, il incarne une reconnaissance symbolique des mérites exceptionnels et du prestige des personnes honorées. Contrairement au doctorat traditionnel, il souligne l'influence positive, les réalisations exceptionnelles et l'impact significatif de ces personnalités dans la société.

Au nom des nominés, le ministre Jean-Luc Mouthou a remercié les organisateurs, pour cette reconnaissance à leur égard. *«G.i.u est une université qui est à l'avant-garde de l'offre de formation à distance de haute qualité»*, a-t-il. *«C'est avec une profonde gratitude envers le Président de la République, Denis Sassou Nguesso, que je tiens à m'exprimer pour la confiance exceptionnelle qu'il a bien voulu placée en nous en tant que commis de l'Etat, en nous confiant de diriger des structures sensibles de l'éducation de notre pays. Cette marque de confiance a été, pour nous, une source d'inspiration et détermination qui nous a poussés à œuvrer, sans relâche, au service de notre Nation».*

Singulièrement, en sa qualité de membre du gouvernement, Jean-Luc Mouthou a dédié cette distinction *«à Son excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, pour son management engagé et son leadership éclairé»*. Signalons que la cérémonie était réhaussée de la présence de plusieurs autorités dont le ministre en charge de la qualité du service public, le Pr Jean Rosaire Ibara.

Urbain NZABANI

Journée mondiale de lutte contre la drépanocytose

Mettre l'accent sur l'impact de la transmission intergénérationnelle

C'est depuis 2009 que l'humanité célèbre, le 19 juin de chaque année, la journée mondiale de lutte contre la drépanocytose qui vise à informer et sensibiliser le grand public sur cette maladie génétique et récolter des fonds pour soutenir les familles, les enfants drépanocytaires et soutenir la recherche.

Maladie génétique, donc héréditaire, affectant le sang et provoquant une dégénérescence des globules rouges, la drépanocytose se manifeste par trois principaux symptômes: l'anémie (baisse anormale du taux d'hémoglobine dans le sang), des crises douloureuses qui peuvent toucher différents organes et une moindre résistance à certaines infections. Selon les statistiques, mille bébés naissent tous les jours atteints de drépanocytose en Afrique et meurent au plus tard à l'âge de cinq ans.

La Journée mondiale de lutte contre la drépanocytose est l'occasion de mettre en lumière cette maladie génétique répandue mais méconnue du grand public. Elle est la 4ème priorité de santé publique dans le monde pour l'O.m.s (Organisation mondiale de la santé), après le cancer, le sida et le paludisme. Fréquente dans le monde, elle touche plus de 50 millions de personnes dont 300.000 enfants et plus de 150 millions, en comptant les porteurs sains.

Les enfants sont asymptomatiques à la naissance mais les premières complications surviennent à partir de trois mois: crises vaso-occlusives douloureuses, syndromes thoraciques aigus, hémolyse, anémie aiguë… Plusieurs causes peuvent mettre en jeu le pronostic vital ou cérébral. C'est également la première cause d'accident vasculaire cérébral chez l'enfant.

A l'occasion de l'édition 2024, plusieurs associations et structures ont programmé des évènements à travers la ville de Brazzaville, en l'occurrence le Centre de référence de la drépanocytose Maman Antoinette Sassou Nguesso, situé au sein du C.h.u-B (Centre hospitalier universitaire de Brazzaville), pour contribuer à cette noble cause. Le Prof hématologue Alexis Elira Dokékias, qui a la charge de gérer ce centre, pense qu'il faut intensifier la sensibilisation, pour éviter de recenser des situations dramatiques dans le futur.

La façade du centre de référence de la drépanocytose

L'examen appelé électrophorèse de l'hémoglobine permet de déterminer si la personne testée est simplement porteur sain (AS) ou malade de la drépanocytose (SS). «Si les deux prétendants (au mariage) sont porteurs sains (AS) et qu'ils décident de s'unir, ils courent le risque de faire des enfants qui ont des formes totales de la maladie. Ou s'il y avait un SS qui s'allie à un AS, ils pourront faire des enfants ayant des formes totales de la maladie. Donc, c'est l'action de sensibilisation et de dépistage que l'on doit mener. A cette occasion, avec nos modestes moyens, nous comptons dépister près de mille personnes à Brazzaville et à Ewo», a expliqué le Prof Elira, invité à l'émission Carrefour santé diffusée sur la chaîne de Télévision nationale congolaise, la veille de la célébration de la journée du 19 juin dédiée à la sensibilisation sur la drépanocytose.

Urbain NZABAN

L'HORIZON AFRICAIN

Où trouver le Journal L'Horizon Africain en format PDF?

Notre rédaction se fait le devoir d'envoyer, à chaque parution, le Journal L'Horizon Africain, en format PDF, à quelques lecteurs.
Si le Journal ne vous est pas parvenu, ne vous en faites pas. Vous pouvez toujours le télécharger, gratuitement, en format PDF, sur le site Internet lhorizonafricain.com, dans la Rubrique «Journaux PDF».
Profitez-en pour vous abonner à la «News Letter», en mettant simplement votre adresse e-mail, pour ne pas manquer les articles de L'Horizon Africain publiés sur le site Internet.

Bonne lecture !

L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76
E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /
Site Internet: www.lhorizonafricain.com
Sous l'immatriculation
108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim : Hervé EKIRONO
Tél: 06 879 50 69 / 05 564 40 99
Rédacteur en Chef : Chrysostome FOUCK ZONZEKA
Tél : 06 986 56 52/ 05568 54 47
Secrétaire de rédaction : Roland KOULOUNGOU
06 838 30 04 / 04 056 76 99
Rédaction:
Celeste Exaucé SINDOUSSOULOU
06 641 56 96
Martin BALOUATA-MALEKA
05 500 77 82
Urbain NZABANI
Joseph MWISSI NKIENI
Siège de la Rédaction : Hôtel Saphir (Brazzaville)

Chef Bureau Pointe-Noire :
Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71
Mise en pages : TORNADE

Ministère de l'enseignement technique et professionnel

16.825 candidats aux baccalauréats technique et professionnel session de juin 2024

Le ministre de l'enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, a lancé, mardi 11 juin 2024, les épreuves écrites des baccalauréats technique et professionnel, session de juin 2024, qui se sont déroulées sur l'ensemble du territoire national, jusqu'au samedi 15 juin et du 18 au 22 juin pour les épreuves pratiques. L'épreuve d'E.p.s (Education physique et sportive) avait eu lieu le 7 mai. Après avoir lancé la session, au Lycée technique industriel 1er Mai de Brazzaville, en compagnie de deux de ses collègues du gouvernement, les ministres Jean-Rosaire Ibara et Jean-Luc Mouthou, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé a entamé une tournée de supervision de cette session qui l'a déjà conduit, à partir du jeudi 13 juin, à Dolisie, Pointe-Noire, Sibiti et Loudima.

Le ministre Maguessa Ebomé à Dolisie.

Au total, les baccalauréats techniques et professionnels ont enregistré, cette année, 16.825 candidats dont 8.221 filles, soit près de 49% des effectifs, répartis dans 87 centres sur l'ensemble du territoire national, dont 68 à Brazzaville et à Pointe-Noire. Le nombre de candidats est en baisse d'environ 5,04% par rapport à l'année précédente où il était de 17.719 candidats. Mais, cette tendance baissière va être enrayée l'année prochaine où de nouveaux établissements d'enseignement technique et professionnel vont ouvrir leurs portes, a promis le ministre Maguessa.

Le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé (au milieu)

Le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé (à droite) accueilli par le préfet du Niari, Gilbert Mouanda Mouanda (en lunettes) et le maire de Dolisie, Marcel Koussikana.

Pour cette session, l'accent a été mis sur la lutte contre la fraude. Pour cela, un dispositif technologique a été mis en place et celui-ci a montré toute son efficacité, selon les organisateurs. En effet, dès le premier jour, on a mis la main sur des tiers venus composer à la place de vrais candidats dans les Lycées Chaminade, Pierre Savorgnan de Brazza et Ganga Edouard à Brazzaville et au Lycée de Ouesso.

Le ministre Maguessa Ebomé veille lui-même au grain, pour la réussite de cette session dont on a pu constater une bonne organisation. La veille, lundi 10 juin, il a prononcé un message radio-télévisé pour évoquer la tenue de la session des baccalauréats technique et professionnel. *«C'est le dernier baccalauréat qui est fait sur la base de la pédagogie par objectif. A partir de l'année prochaine, nous consacrerons les évaluations à beaucoup plus de la compétence en conférant 60% des notes d'évaluation aux épreuves pratiques du terrain ou stages»,* a-t-il déclaré. Il a promis aux futurs bacheliers que, dorénavant, des formations universitaires seront offertes dans divers domaines comme les métiers du bâtiment, les travaux publics, l'énergie renouvelable et l'informatique. Il a annoncé l'ouverture des métiers de l'agriculture et des filières de formation des enseignants du sous-secteur enseignement technique et professionnel à l'E.n.s (Ecole normale supérieure) de l'Université Marien-Ngouabi. De même, les instituts polytechniques de Kintélé et d'Oyo ouvriront leurs portes. Les dix meilleurs bacheliers des séries E et F seront envoyés dans les classes préparatoires des grandes écoles d'Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Bac technique 2024.

Le mardi 11 juin, le ministre Maguessa a lancé les épreuves écrites au Lycée technique industriel 1er Mai, à Brazzaville, en compagnie de Jean Rosaire Ibara, ministre du contrôle d'État, de la qualité du service public et de la lutte contre les anti-valeurs, Jean-Luc Mouthou, ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, et Louis Bakabadio, conseiller spécial du Président de la République, chef du Département éducation, recherche scientifique et innovation technologique. Le jeudi 13 juin, il a entamé sa tournée de supervision, à Dolisie, Pointe-Noire, Sibiti et Loudima.

Urbain NZABANI

Baccalauréat général

Les dernières orientations aux acteurs impliqués dans l'organisation

Les membres du jury présents au séminaire.

Cette année, le bac général session de juin 2024 se tient à partir du mardi 18 juin, sur toute l'étendue du territoire national. Prélude à cette session et pour s'assurer de sa bonne tenue, le ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, a organisé mardi 11 juin dernier, à Brazzaville, un séminaire de renforcement des capacités à l'attention des cadres impliqués dans l'organisation de cette évaluation majeure du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, qui ouvre aux jeunes les portes des études supérieures.

Pour éviter tout chevauchement et autre confusion de rôles, les acteurs impliqués dans le processus de l'organisation du baccalauréat général étaient à l'école du savoir. Au cours de leur séminaire, ils ont eu droit à plusieurs communications liées au cadre juridique et à l'implication de toutes les parties prenantes dans l'organisation et le déroulement du baccalauréat à l'ère du numérique; au dispositif juridique de prévention des risques de fraude pendant le déroulement du baccalauréat; à la procédure de supervision, de contrôle des opérations et de communication entre les acteurs impliqués dans le déroulement des examens d'état et concours; à la sécurisation des acteurs, des biens et centres d'examen, la couverture sécuritaire et à la prise en charge sanitaire des candidats, etc.

Au nom du directeur des examens et concours, Jean Aimé Dallous, chef de service bac, a donné aux chefs de centres une consigne particulière. «Dès la fin du premier ou du deuxième jour du déroulement des épreuves écrites, je vous conseille de recueillir les statistiques des candidats de la Série A devant affronter chaque langue optionnelle, appelée *«communément deuxième langue»*. La même disposition devrait être prise pour les candidats subissant les épreuves d'E.p.s (Education physique et sportive). Ces statistiques devront être confrontées à la fiche de reception des malles, lesquelles renseignent sur les sujets que vous disposerez dans vos malles, afin d'éviter tout désagrément le jour programmé pour ces épreuves. En cas de doute, veillez appeler, dans un délai raisonnable, soit le D.e.c, soit le président général du jury, pour réparation», a-t-il déclaré.

Comme la précédente édition, a rappelé le ministre Jean-Luc Mouthou, ce séminaire est un choix stratégique pour asseoir un leadership organisationnel fort, afin de maximiser la bonne tenue de cet examen d'Etat. *«Vous l'avez compris qu'il est impérieux de rappeler aux acteurs impliqués dans la chaîne, les règles du jeu. Je me réjouis de votre participation à ce séminaire qui se veut, avant tout, un cadre de concertation et de dialogue aux responsables de l'éducation mus par les mêmes préoccupations, celles de mettre leurs compétences au service de l'Etat, pour le bon déroulement de cet examen»,* a dit le ministre Mouthou, rappelant aux cadres la nécessité de travailler en équipe dans le respect de tous. Après ce séminaire, le cap a été mis sur la reconnaissance des malles contenant les sujets d'examen à la D.e.c (Direction des examens et concours) le 12 juin dernier par les chefs de centres. Il ne reste plus qu'à souhaiter bonne chance aux candidats!

Urbain NZABANI

A.d.u (Association désir d'unité)

Le 10 juin, une date qui doit incarner la convergence utile pour la Nation

A l'occasion de la journée nationale de la réconciliation, le 10 juin 2024, le président de l'A.d.u (Association désir d'unité), le sénateur Jean de Dieu Kourissa, a publié une déclaration à Brazzaville, dans laquelle il invite ses compatriotes à incarner une convergence utile pour la Nation qui est un patrimoine commun. Il rappelle les valeurs cardinales qui fondent la vie en société: l'amour; l'unité; la Nation; la patrie et le vivre-ensemble.

L'A.d.u estime qu'il est bon de revivre les élans de solidarité et d'acceptation de l'autre, en vue d'un développement intégral de la société congolaise que nous appelons de tous vœux. Il est à observer que ces derniers temps, le message central du vivre ensemble est relancé pour viser l'horizon de notre temps et la réflexion républicaine sur la marche de la Nation. C'est pour dire que cette question du vivre ensemble reste d'actualité, pour le bien des générations actuelles et futures.

L'A.d.u estime que *«le vivre ensemble ne semble pas aller de soi pour tous, alors que le vivre ensemble dans un pays et pour une Nation qui se respecte est une exigence d'éthique communautaire, allant de l'identité nationale à l'unité nationale»*. C'est un sujet qui devrait préoccuper tous les Congolais, en raison de son ampleur et de son nouveau paradigme d'unité, sur fond d'un désir et surtout d'un solidarisme qui permet de résister au séparatisme, pour *«fonder et réaliser l'économie solidaire qui semble faire défaut dans certains pays africains»*.

Le 10 juin est une date mémorable et mémorielle en République du Congo, parce qu'elle réévalue la réconciliation nationale, même s'il existe quelques pesanteurs suscitant des questions: comment lutter contre toute forme d'exclusion? Comment faire reculer l'indifférence à autrui? Quelles sont les réponses congolaises en la matière, aujourd'hui? Ne devrait-on pas penser à une sorte de démarche pédagogique du bien vivre-ensemble?

C'est à ces interrogations et à bien d'autres, teintées de pensées constructives pour notre Nation, que devrait répondre chaque Congolais, à partir d'angles de vue multiples comme l'éducation, la citoyenneté, la justice sociale et distributive, la paix mondiale, l'unité nationale, le patriotisme et les actions où autrui est au centre. Dans son texte, *«De l'identité à l'altérité, construction d'un nouveau paradigme du vivre-ensemble»*, le philosophe Patrice Mbawa Dekuzu ya Behan souligne que *«la question du vivre-ensemble touche également l'actualité écologique, dans la mesure où la vie en société dépend également de la prise au sérieux de l'exigence de la protection de notre planète»*.

De son côté, le Président Denis Sassou Nguesso, qui en a fait son cheval de bataille dans ses publications, affirme que *«cette version de la vie communautaire apparaît plus que nécessaire et même urgent»*. Il s'agit, là, *«des idées fondées sur l'écologie, qui iraient dans le sens de la préservation ou du bon usage de l'environnement. Car de nos jours, l'unité nationale n'exclut pas l'action collective»*.

Le désir d'unité nationale devrait être élargi, aujourd'hui, à la citoyenneté écologique,

Jean de Dieu Kourissa.

puisque, selon Charles Yves Zarka, «la citoyenneté écologique ajoute à la considération des relations entre citoyens et à celle des institutions (administratives, sociales, politiques et juridiques), un aspect nouveau: le citoyen y est considéré comme un être vivant dont le lien à la vertu civique doit avoir une dimension écologique. Le 10 juin de chaque année signifie, pour chaque citoyen congolais, non pas seulement un appel à la réconciliation des Congolais, mais aussi et surtout un temps nécessaire de la convergence utile pour la Nation.

Propos recueillis par
Chrysostome
FOUCK ZONZEKA

Lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

Il a été donné à nos amis communs Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu de constater qu'en ce début de saison sèche, la récession et l'inflation ont érodé le pouvoir d'achat de l'ouvrier, du paysan et du fonctionnaire congolais. S'offrir trois repas par jour relèverait d'un miracle. Le manque de rigueur, entre autres, comme disait le Président Senghor, «d'esprit, de méthode et d'organisation», ont certainement conduit à cette malencontreuse situation voire à la faillite des ménages congolais. Malgré tout, s'il devient de plus en plus difficile de gagner son pain au Congo -comme partout ailleurs, par les temps qui courent-, il est une chose dont les Congolais n'ont guère faim: la liberté.

Elle souffle sur le pays comme la brise vespérale en provenance du Djoué qui atténue, en ce mois de juin, la touffeur moite d'une saison sèche qui s'annonce drue. Elle confronte aussi, dans un gigantesque mouvement national, des familles de pensées politiques différentes. Elle offre aux hommes et aux femmes des villes et des campagnes, aux ouvriers, aux chômeurs comme aux intellectuels, de réelles opportunités pour un échange toujours plus fécond, toujours plus fructueux, tout en se méfiant des ngonguis, sorte de tontons macoutes en Haïti et de mouchards, les yeux et les oreilles, dit-on, du pouvoir.

Certes, certains trouvent cette liberté incomplète, non-dénuée d'arrière-pensées ou taillée sur mesure. Eclatante preuve de liberté que de pouvoir le dire, haut et fort, sans être inquiété. Il est de ces nourritures dont on se rassasie point. Mais, que ne donneraient ceux qui en sont privés pour n'en apprécier que le fumet? Comprenne qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

Education

Plusieurs défis à relever dans la formation du capital humain

La forte scolarisation des enfants au cycle primaire se traduisant par des taux bruts de scolarisation qui dépassent les 100% (106,1% au primaire en 2019-2020) reflète les efforts constants du gouvernement réalisés au cycle primaire. Le pays doit encore relever plusieurs défis qui constituent autant de contraintes à la formation du capital humain. En 2019-2020, le taux brut de scolarisation était de 82,8% et de 49,9% respectivement au collège (Premier cycle du secondaire) et au lycée (second cycle du secondaire).

Après le bac, c'est le B.e.p.c

L'admission des filles et des garçons est presque égalitaire au préscolaire et au primaire. Elle devient de plus en plus inégalitaire dans le secondaire (premier et second cycles). Elle se détériore encore plus au supérieur. L'indice de parité filles-garçons entre 2005 et 2015 au primaire était de 1,01, de 0,89 au collège (premier cycle secondaire) et de 0,62 au lycée (second cycle du secondaire).

Des inégalités d'accès à l'éducation sont observées entre les enfants des populations autochtones et ceux des autres populations au niveau du primaire. Elles s'amplifient à partir du collège. Selon le recensement scolaire de 2018, conduit par les trois ministères en charge de l'éducation, seulement 5.670 élèves autochtones (0,69%) étaient scolarisés dans les établissements du primaire et 2.873 élèves (1,1%) dans les écoles *«Observer-Réfléchir-Agir»* (Ora). On n'en dénombre que 256 dans les collèges et 97 au lycée.

Au total, moins de 40% d'enfants des populations autochtones sont inscrits au cycle d'enseignement primaire (Unicef-Congo, 2020). L'enseignement primaire présente des faibles performances en termes d'acquis scolaires. Les résultats de la dernière évaluation du Pasec réalisée en 2019, révèlent que 66,6% des élèves n'atteignent pas le seuil *«suffisant»* en mathématiques et 21% ne l'atteignent pas en français. Plusieurs facteurs expliquent ces contre-performances, notamment:

- l'insuffisance des enseignants qualifiés et le recours massif à des enseignants volontaires surtout en zone rurale;
- le ratio élèves/enseignants élevé (en moyenne 45 élèves), loin de la cible de l'agenda 2030 (O.d.d 4);
- la faible disponibilité et la mauvaise qualité des infrastructures scolaires qui n'ont pas suivi le rythme d'accroissement des effectifs, entraînant l'augmentation du ratio élèves/salle de classe estimé à 106,9 en moyenne en 2020.

Ces contraintes ne sont pas spécifiques au cycle primaire. Au niveau de l'enseignement supérieur, par exemple, le problème d'insuffisance d'enseignants se pose avec la même acuité, notamment dans le secteur public.

Ce sont là autant de défis à relever que la mise en œuvre des recommandations et préconisations des états généraux de l'éducation devraient permettre de relever.

(Tiré du «Cadre stratégique de développement», Document principal du PND-2022-2026).

Lutte contre la délinquance faunique

Deux trafiquants condamnés à deux ans de prison ferme à Pointe-Noire

Le Tribunal de grande instance de Pointe-Noire a rendu, mardi 11 juin 2024, son verdict dans l'affaire de deux délinquants fauniques, Philippe Mboumba et Davy Mancacath, interpellés le 5 mai 2024, dans la ville, en possession d'une peau de panthère et de sept pointes d'ivoire. Ils ont été condamnés solidairement à deux ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de francs Cfa et deux millions de francs Cfa de dommages et intérêts solidaires.

Philippe Mboumba et Davy Mancacath ont été reconnus coupables de délits de détention, circulation et commercialisation des trophées d'espèces animales intégralement protégées, à savoir: une peau de panthère et sept pointes d'ivoire, sectionnées en plusieurs morceaux, représentant une panthère et quatre éléphants massacrés. Les deux individus seraient dans un vaste réseau de trafic de produits de faune. L'un aurait ramené cette peau de panthère et ces pointes d'ivoire du District de Madingo-Nkayes, dans le Département du Kouilou, afin de les revendre à Pointe-Noire. Il serait également un fournisseur de munitions aux chasseurs. L'autre quant à lui, l'aiderait dans le trafic de ces produits. Un crâne de gorille a d'ailleurs été trouvé à son domicile à l'issue d'une perquisition.

Philippe Mboumba et Davy Mancacath et leurs trophées (peau de panthère et pointes d'ivoire).

L'arrestation de ces deux délinquants fauniques a été menée par les services de gendarmerie de la ville de Pointe-Noire et des agents de la Direction départementale de l'économie forestière de cette ville, avec l'appui technique du Palf (Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage). Ils étaient déférés devant le parquet au Tribunal de grande instance de Pointe-Noire, en date du 13 mai 2024.

Le travail, régulièrement accompli par les autorités dans la lutte contre la délinquance faunique produit des effets positifs. Le 31 mai dernier, à Brazzaville, deux présumés trafiquants ont été arrêtés pour les même délits à savoir: détention, circulation et tentative de commercialisation de deux pointes d'ivoire. Leur procès est en cours. Signalons que la loi congolaise sur la faune et les aires protégées en son article 27, stipule que: *«L'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national, des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits, sauf dérogations spéciales de l'administration des eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique...».*

Evariste LELOUSSI

Chronique des quartiers

Les Congolais filment les accidents sans assister les blessés

C'est la mauvaise habitude qui fait tache d'huile dans les quartiers des villes congolaises. Le temps d'un accident de la circulation automobile, les Congolais optent pour des «live» (filmer) à poster dans les réseaux sociaux (Facebook, Tiktok, YouTube, X, Instagram, etc), pour augmenter le nombre de vues sur leurs pages, au lieu d'aider les victimes, parfois entre la vie et la mort, grâce aux cinq gestes de premiers secours. Le désir de visibilité à tout prix sur les réseaux et médias sociaux a pris le dessus sur la dimension humaniste, dans l'esprit de la plupart de nos compatriotes.

Smartphone en main, ils sont nombreux à se livrer à l'exercice: filmer les personnes accidentées et décrire la scène de l'accident en live, pour leurs abonnés. On dirait des journalistes reporters d'images des grandes stations de télévision. Pourtant, il ne s'agit que des amateurs de la caméra et du micro, qui ont choisi d'augmenter leurs vues sur Internet à travers ces scoops, avec des commentaires inhumains en live comme: *«Nous sommes sur le viaduc... Nous venons d'assister à un accident. Deux voitures sont entrées en collision faisant plusieurs morts. On attend l'arrivée des ambulances».*

Le genre d'attitude, preuve de non-assistance à personne en danger que condamnent les juristes. *«Nous sommes dans un monde où on ne comprend plus les Congolais. Avant, lors d'un accident, le premier réflexe était celui d'aller secourir les victimes, pas de filmer les gens en train peut-être de mourir, pour les diffuser sur Facebook, YouTube. Ça ne me rend pas du tout fier en tant que Congolais»,* affirme Béni Eton, ancien attaché juridique au cabinet du Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la réforme de l'Etat.

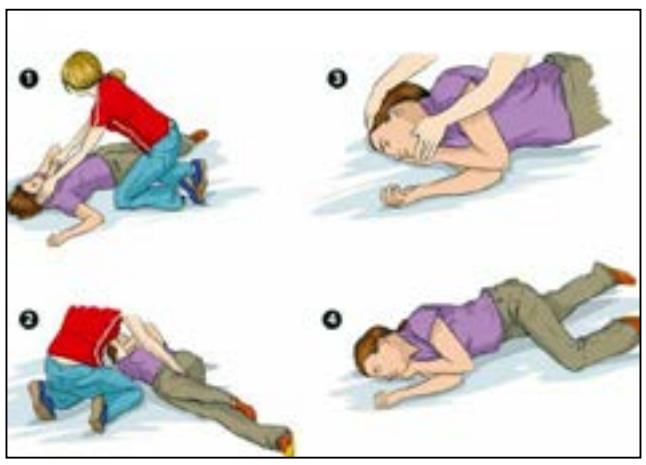

Quelques gestes de premier secours.

Comme certains experts en la matière, Béni Eton estime qu'avant l'arrivée des sapeurs-pompiers au lieu de l'accident, ces Congolais que les observateurs de la Chronique des quartiers qualifient de reporters de la rue, doivent réaliser les cinq gestes de premiers secours:

- la manœuvre de Heimlich en cas d'étouffement;
- placer la victime en position latérale de sécurité en cas d'évanouissement;
- la compression en cas de saignement
- procéder à un massage thoracique en cas d'arrêt cardiaque,
- appliquer la règle des 3x20 en cas de brûlure, afin d'éviter les complications.

Ces gestes permettent de porter assistance à autrui, au lieu de filmer les morts et les blessés avec son téléphone portable. Selon des experts, la bonne attitude est d'appeler les sapeurs-pompiers, en cas d'accident et d'agir, car notre intervention peut sauver des vies. Les amoureux de *«lives»* sur les réseaux sociaux lors des accidents sont-ils poursuivables en justice? Beaucoup ignorent que le fait de filmer, alors qu'on a la capacité de porter assistance à la personne en danger est un comportement réprimé par la loi. D'après Béni Eton, l'article 63 du code pénal dit en substance qu'on court une amende allant de 24 mille à un million de francs Cfa et d'un emprisonnement d'un mois à trois ans, pour non-assistance à personne en danger. Certaines personnes peuvent donc se retrouver derrière les barreaux pour un live qui peint une scène d'accident qui endeuille plusieurs familles.

Face à la proportion inquiétante que prend le phénomène des *«reporters de la rue»* filmant des gens en train de succomber lors d'un accident, les autorités congolaises doivent multiplier les formations et les campagnes de sensibilisation aux gestes de premiers secours, afin de permettre aux populations d'agir dans les quartiers en toute urgence. Ce qui permettrait à chaque citoyen d'être capable de porter assistance aux victimes d'un accident, en attendant leur prise en charge par les sapeurs-pompiers et les services de santé. Une vie sauvée vaut mieux que mille vues dans les réseaux sociaux, même si ces vues peuvent rapporter plusieurs billets de banque et nous enrichir.

Hordel BIAKORO MALONGA
Journaliste

C.e.c.a.c (Collectif des enseignants communautaires et actifs du Congo)

Les enseignants communautaires ont perçu trois mois d'arriérés de bourse

Le C.e.c.a.c (Collectif des enseignants communautaires et actifs du Congo) s'est réuni en assemblée générale, le samedi 15 juin 2024, à Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville. Cette rencontre, qui a mobilisé des dizaines de membres, a été sanctionnée par une déclaration dans laquelle ce collectif exprime sa gratitude au Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, et à son gouvernement, pour le paiement de leurs trois mois d'arriérés de bourse, ainsi que l'octroi de 3300 postes budgétaires pour l'année 2024.

Les responsables du Collectif des enseignants communautaires et actifs du Congo.

Après avoir examiné les différents points inscrits à l'ordre du jour, les membres du C.e.c.a.c ont procédé à l'adoption d'une déclaration sanctionnant les travaux de leur assemblée générale. A travers cette déclaration, lue par Fabrice Mankankani, le C.e.c.a.c a rendu *«un vibrant hommage mérité à Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, Président de la République et père de la Nation congolaise, pour avoir instruit le Premier ministre Anatole Collinet Makosso et son gouvernement, à diligenter, en mai dernier, le paiement de la tranche boursière des enseignants communautaires, couvrant les mois de janvier, février et mars, ce, conformément aux engagements gouvernementaux pris en conseil des ministres du samedi 7octobre 2023».*

Tout en déplorant le paiement irrégulier de cette bourse, une façon pour le gouvernement de les maintenir dans la précarité, surtout en cette période de grandes vacances, le C.e.c.a.c a également, rappelé au gouvernement que leurs collègues exerçant dans le Département de Pointe-Noire, n'ont malheureusement perçu qu'un mois et demi de ces arriérés. Ainsi, ils ont demandé des explications à ce qui s'apparente comme à une politique de deux poids, deux mesures. Ils ont exprimé aussi leur profonde gratitude au Président de la République qui leur a accordé un quota de 3.300 postes budgétaires pour l'année 2024.

Pour barrer la route à certains *«syndicalistes véreux du Ministère en charge de l'enseignement primaire et secondaire qui, devenus fonctionnaires, vendent des places à certaines personnes, moyennant des sommes d'argent, au détriment des vrais ayants droits»,* le C.e.c.a.c réclame l'ouverture d'un guichet unique pour le traitement desdits quotas. Aussi, ils ont revendiqué le paiement, par le gouvernement, de la tranche boursière des mois d'avril, mai et juin de l'année en cours. A titre préventif, question de garantir la bonne tenue de la rentrée scolaire 2024-2025, le C.e.c.a.c a exhorté le gouvernement à éviter des éventuels arriérés de bourses. Et cela passe par le paiement régulier de la bourse des trois mois de vacances.

Hervé EKIRONO

Festival du film du Mois de l'Europe

«Ashkal, l'enquête de Tunis» projeté au Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza

Depuis l'ouverture du Mois de l'Europe, le 7 mai 2024, à l'I.f.c (Institut français du Congo), la délégation de l'Union européenne, avec ses partenaires européens et congolais, déroule un programme riche en évènements culturels. Le Festival du film *«Regards croisés entre l'Europe et l'Afrique»* est déjà à un total de 12 projections dans les différents quartiers de Brazzaville, Pointe-Noire et prochainement Owando, dans le Département de la Cuvette. Mardi 11 juin dernier, c'est le site du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza qui a accueilli, en plein air, les mordus du cinéma avec la participation de l'ambassadeur Giacomo Durazzo et de la directrice du mémorial, Belinda Ayessa, pour la projection du film «Ashkal, l'enquête de Tunis».

Giacomo Durazzo (à gauche) et Belinda Ayessa suivant le film

Selon Tolben Nilsson, chef de délégation adjoint, chef de la section politique, presse, communication et information: *«nous avons autant de plaisir à organiser ces séances de manière itinérante, pour aller à la rencontre de nos publics. Et ce soir, c'est un film tunisien «Ashkal, l'enquête de Tunis»,* réalisé par Youssef Chebbi qui était au programme. Le réalisateur tunisien de 38 ans a construit un polar sombre et mystique autour des immolations, actes de désespoir qui perdurent dans son pays, une décennie après le printemps arabe. *«Ashkal, l'enquête de Tunis»* a été récompensé par la plus haute distinction africaine, l'Etalon d'or de Yenenga,

L'affiche du Film Ashkal

lors de la 28ème édition du Fespaco (Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou) en 2023.

Ashkal est *«un film qui raconte les dessous d'une enquête menée par Fatma et Batal, deux policiers, suite à la découverte d'un corps calciné dans les jardins de Carthage, un célèbre quartier de Tunis. L'histoire mêle différentes dimensions, qu'il s'agisse du thriller, des références historiques récentes, des connotations politiques et du fantastique. Elle fait coïncider avec brio le scandale des oppressions policières en Tunisie et le sentiment que le réel se fracture. Le contexte est spécifique à la Tunisie, mais les thématiques sont universelles»,* décrivent les organisateurs.

Avec ce film, le mardi 11 juin, la délégation de l'Union européenne a présenté un autre genre cinématographique, depuis le début dudit festival. *«Nous avons plutôt mis en avant des comédies qui mettaient en avant des situations rocambolesques et permettaient de porter sur les préjugés entre Européens et Africains un regard humoristique. Ce soir, c'est un film policier que nous allons découvrir, avec une enquête passionnante, dans un contexte social qui nous rappelle la Tunisie du printemps arabe»,* a confié Tolben.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Musique

Une des légendes françaises, Françoise Hardy s'est éteinte à 80 ans

Le monde de la musique française et internationale est en deuil après le décès, le mardi 11 juin 2024, en France, de Françoise Madeleine Hardy, l'une des grandes figures de la musique française. La chanteuse luttait, depuis plus de vingt ans, contre le cancer du système lymphatique, puis du larynx.

Françoise Hardy.

Depuis 2004, Françoise Hardy souffrait du cancer du système lymphatique, prenant plusieurs formes, puis du cancer du larynx lui faisant vivre un cauchemar comme des difficultés accrues de respirer. La chanteuse française, une égérie des années 60 et 70, autrice de tubes qui ont traversé des décennies, est détentrice de plusieurs prix et distinctions durant sa carrière musicale.

Pour son premier album, l'autrice de *«Tous les garçons et les filles de mon âge se promènent dans la rue deux par deux»* avait reçu, en 1963, le Grand-Prix du disque de l'Académie Charles-Cros et le trophée de la télévision. La même année, elle avait reçu le Trophée Edison du meilleur enregistrement de l'année, dans la catégorie jeunesse, remis par l'écrivain néerlandais Godfried Bomans. En 1966, elle s'est distinguée, d'après le magazine allemand Bravo, comme deuxième chanteuse la plus populaire au monde, avec le trophée Otto d'argent. En 1967, elle a reçu le Ruban d'honneur de la chanson française et le Cop d'or en 1968 au troisième festival international de la chanson à Rio de Janeiro au Brésil.

Longtemps après, en 2006, elle est distinguée Grande médaille de la chanson française et en 2010, elle est l'une des cinquante personnalités retenues pour l'édition 2011 du petit Larousse illustré. Françoise Hardy était l'unique représentante de la France dans le classement des 200 meilleurs chanteurs de tous les temps, publié en 2023 par le magazine américain Rolling Stone. Très affectée par la maladie, elle avait mis un terme à sa carrière en 2020, avant de tirer sa révérence le 11 juin 2024. De nombreuses personnalités publiques lui ont rendu hommage, comme le Premier ministre de France, Gabriel Attal et des célébrités de tous horizons.

Céleste Exaucé SINDOUSSOULOU

Vendredi 21 juin, fête de la musique

Les villes congolaises toujours pas branchées au rendez-vous des mélomanes

Le vendredi 21 juin, c'est la fête de la musique. Lancée en 1982 en France, par Jack Lang, alors ministre de la culture, sous la Présidence de François Mitterrand, et Maurice Fleuret, alors directeur de la musique et de la danse, la fête de la musique, qui plonge ses origines en Europe, est devenue, depuis les années 2010, un événement international célébré dans plus de 110 pays et plus de 340 villes. Au Congo, l'U.m.c (Union des musiciens congolais) essaie de promouvoir cet événement, mais sans le soutien du gouvernement, difficile de créer les conditions d'une véritable fête de la musique dans le pays.

Et oui, faites de la musique à la fête de la musique.

La fête de la musique a lieu à travers le monde le 21 juin. Cette date ne relève pas du hasard. Elle coïncide avec le premier jour de l'été dans l'hémisphère Nord. L'idée de cette journée consacrée à la musique vient d'une émission de Radio France Musique, notamment du musicien américain Joel Cohen qui faisait une programmation musicale particulière pour marquer le début du solstice d'été, dans les années 70.

Festive et populaire, la fête de la musique draine toujours un grand public autour de la même passion: l'amour de la danse. Enfants, adolescents, jeunes, adultes et seniors, chacun s'y laisse entraîner et trouve son compte, étant donné que l'événement valorise tous les genres musicaux: rock'n'roll; rumba; salsa; samba; boléro; charanga; soukouss; makossa; mbalax; afro-beat; raï; slow; blues; funk; jazz; soul; zouck; disco; reggae; rap; hip-hop; métal; fanfare; musique classique; musique pop; musique traditionnelle et toutes les sonorités des musiques ultra-modernes. Du coup, la fête de la musique, le 21 juin, a éclipsé la Journée internationale de la musique instituée en 1975 par l'Unesco et qui se célèbre le 1er octobre. Bonne fête de la musique!

U.Nz

Musique

Jessy B a reçu son Prix Découverte 2023, lors d'un concert à Brazzaville

Jessy B venant de recevoir son prix des mains de Jean-Marc Four (à gauche), directeur de Rfi

Lauréate du Prix Découvertes Rfi 2023, l'artiste rappeuse Jessy B, de son vrai nom Jessica Diatsona Biggerman Aka (22 ans), a officiellement reçu son prix, des mains de Jean-Marc Four, directeur de Rfi, lors d'un concert public organisé devant l'I.f.c (Institut français du Congo), à Brazzaville, et animé par Juliette Fievet, la journaliste animatrice de l'émission culturelle *«Légendes Urbaines»*. Auteure-compositeure, Jessy B est actuellement l'une des grandes voix populaires du rap féminin congolais.

«C'était une grosse soirée, j'ai fait la fête, j'étais tellement prise avec mon public ce soir, avec ma famille, avec toutes ces personnes qui sont venus ce soir, c'est juste incroyable», a-t-elle réagi à la presse, après son concert. Grâce à ce prix, la rappeuse congolaise se produira également à Paris, en France. Née d'un père rampeur, DJ King Biggerman, elle commence sa carrière à 17 ans, après avoir été initiée, depuis l'âge de 5 ans, à la musique rap par son père, qui deviendra son arrangeur et son manager.

La saison sèche, période favorable pour nettoyer les cimetières et construire les tombeaux

En dehors du 1er novembre, fête de la Toussaint, le jour où les Congolais vont par monts et par vaux, fleurir les tombes de leurs êtres très chers disparus, la saison sèche, qui a commencé le 15 mai, est aussi la période où l'on procède au nettoyage des cimetières et à la construction des tombes. Le cimetière bien que situé à l'écart des habitations n'est pas exclu du village, les habitations et le cimetière faisant partie du village au même titre que le mbongui et les poulaillers ou enclos. Les vivants se sentent en sécurité quand ils ont leurs morts; et ces derniers ne se sentent pas rejetés par les vivants. Reposant dans le cimetière, les morts ne sont donc pas morts. Car, ils participent à la vie invisible de la société et des individus qu'ils sont censés protéger. Ainsi, ils en deviennent les esprits protecteurs, les mânes. Un rituel qui est scrupuleusement respecté dans quelques départements du Congo.

Par Dieudonné Antoine-Ganga.

Mettre la salubrité dans nos cimetières.

Malheureusement, la Toussaint et le rituel du nettoyage des cimetières ou de la construction des tombes ne représente plus rien pour des compatriotes telles qu'Apendi, Loutaya et Nzoumba. Celles-ci sont respectivement nées à Makoua (Cuvette), à Kinkala (Pool) et à Nkayi (Bouenza) en 1960, l'année de l'indépendance de notre pays, le Congo. Cette indépendance dont elles ont entendu parler dans leur jeunesse par leurs parents. C'est d'ailleurs, au cours de ces récits ou d'autres entretiens à bâtons rompus qu'elles ont aussi entendu parler de la lutte anticoloniale, menée, avec bravoure, par Bouéta-Mbongo, Mabiala-Ma-Nganga, Biza, Samba Ndongo, Matsoua André, etc. Comme elles ont, enfin, entendu parler de nos éminents patriotes: Félix Tchicaya; Jacques Opangault; Emmanuel Dadet; Leyet-Gaboka; Stéphane Tchitchelle et l'abbé Fulbert Youlou, Premier Président du Congo.

A l'issue de leurs études à l'Ecole des carrières de la santé Joseph Loukabou de Pointe-Noire, les trois amies, Apendi, Loutaya et Nzoumba, obtinrent le diplôme d'infirmière d'Etat. Après, elles épousèrent respectivement Atipo, Manangou et Mboungou. Elles fondèrent une famille, chacune de deux garçons. Leurs familles modestes n'étaient ni riches, ni pauvres non plus, mais heureuses. Mais, comme dans les contes de fées, tout bascula dans le tragique, lors des événements malheureux qui endeuillèrent le peuple congolais, à la fin du siècle dernier. Lesquels événements emportèrent ad patres leurs très chers et tendres époux ainsi que leurs enfants chéris.

Depuis, Apendi, Loutaya et Nzoumba sont inconsolables. Elles n'arrivent toujours pas à faire la différence entre le rêve et la réalité, entre le *«dipanda»* et sa congénère, entre cette histoire sanglante qui chevauche entre le Diable et le Bon Dieu; entre la barbarie animale et l'angélisme.

Elles se demandent pourquoi ça leur est arrivé, à elles spécialement. Elles se le demandent, parce qu'elles ne comprennent absolument rien à tout ce présent longuement pénible et noir qui n'offre aucun avenir paisible et rassurant. Elles ne demandent rien à personne, ni aux autorités, ni au simple citoyen lambda, ni encore aux inventeurs des avenirs illusoires inexistants, ni enfin aux créateurs des saintetés sans Dieu.

Apendi, Loutaya et Nzoumba ignorent toujours où gisent les corps de leurs époux et de leurs enfants. Et personne ne les y aide. Elles ignorent totalement ce qu'il est advenu d'eux. Corps jetés dans le Fleuve Congo ou dans le Djoué et servant de limon devant fertiliser les terres ancestrales pour un peuple, enfin, humanisé et fraternisé? Ou chairs putréfiées dans des fosses communes et servant, de facto, de pitance aux carnivores de Moukounzi-Ngouaka ou d'Itatolo? Des morts anonymes, des morts inutiles?

Apendi, Loutaya et Nzoumba ne savent toujours pas. Les rituels du dépôt des gerbes de fleurs sur les tombes, le jour de la Toussaint, de la construction de ces-dernières et du nettoyage des cimetières en saison sèche, ne leur disent rien; ils ne signifient plus rien pour elles, épouses et mères. Elles ne comprennent pas tout cela, du point de vue de la simple logique humaine. Elles regardent, avec des yeux hagards, leurs voisins qui vont en famille, comme en pèlerinage, se recueillir et fleurir les tombes de leurs parents et amis, ou les nettoyer dans les cimetières tant de Brazzaville que des banlieues.

Elles ne comprennent pas aussi que l'on n'ait toujours pas donné de sépulcre ou, à défaut, un cénotaphe au Président Alphonse Massamba-Débat qui, durant ses cinq ans au pouvoir, avait donné la priorité au *«take off»* de l'industrialisation et de l'économie de notre pays, en créant des emplois et des entreprises d'Etat, comme l'usine textile de Kinsoundi ou l'Ofnacom (Office national du commerce), entre autres. Elles ne comprennent pas aussi que, jusque-là, l'on n'ait pas érigé à la Place de la République, une stèle ou un monument pour tous les anciens Présidents défunts de notre pays, et sur lesquels serait gravé en lettres d 'or: *«A tous les anciens Présidents de la République, la Nation congolaise reconnaissante».*

Les Congolais y déposeraient des couronnes de fleurs, non pas seulement le jour de la Toussaint, mais aussi les 15 août et le 28 novembre, dates commémorant respectivement, l'indépendance et la proclamation de la République.

Apendi, Loutaya et Nzoumba, oubliées dans leurs deuils de veuves et de mères privées de bonheur maternel et familial? Oubliées dans la solitude de leurs malheurs et de leurs conditions? Elles ne cessent de le dire dans leurs quartiers respectifs de Nkombo, de Mikalou et de Madibou, quand elles se retrouvent. Elles partagent leur vie entre l'agriculture de subsistance, entre les cultures maraîchères et les soins prodigués à des voisins, avec l'aide d'anciens collègues infirmiers retraités. Une manière pour elles d'appliquer *«l'article 15»* autrement dit *«l'article de la débrouillardise»* aux fins d'apaiser les affres de leurs deuils tombés dans l'anonymat forcé et d'arrondir les fins de mois.

Elles ne cessent de penser aussi aux autres veuves, aux autres mamans des *«disparus du beach»,* de tous ces maris et enfants morts dans les forêts d'Ikonongo, du Pool, du Niari, de la Bouenza… et enterrés à la sauvette dans la nature et dont les tombes sans épitaphe ne seront jamais retrouvées ou fleuries et dont la mémoire des occupants ne sera jamais honorée.

En attendant une éventuelle et possible réponse aux questions qu'elles se posent quotidiennement dans leur for intérieur, ces questions qui taraudent leurs esprits d'épouses, de veuves et de mères, une réponse qui viendra peut-être un jour, quand elles ne seront plus là, quand elles ne seront plus de ce monde.

Apendi, Loutaya et Nzoumba, à l'instar des autres veuves oubliées, méditent et pleurent en silence, loin des caméras et des médias, sur leurs époux, sur leurs enfants et sur tous ces défunts anonymes. Les grandes douleurs ne sont-elles pas muettes?

Avec ces drames, Apendi, Loutaya et Nzoumba ont compris d'une part que la douleur était un trésor que l'on ne découvrait qu'en soi-même et d'autre part que tout homme vivait la mort à chaque instant, à chaque geste qu'il faisait; que tout pouvait dégringoler sur lui; que la mort était toujours là. En effet, tout homme vit la mort à chaque instant, à chaque geste qu'il fait. Tout peut dégringoler sur lui; la mort est toujours là. La vie n'est-elle pas comme la petite flamme de la lampe? Elle peut s'éteindre d'un seul coup et c'est la mort. Car, le moment de la fin de notre vie, comme l'a dit Saint Jean Chrysostome, est un secret qui échappe à chaque homme. En sommes-nous conscients?

Dieudonné ANTOINE-GANGA.

Ligue départementale de volleyball de Brazzaville

L'Inter-club hommes et la D.g.s.p dames sacrés champion

Lancés le samedi 25 mai 2024, les championnats départementaux de volleyball de Brazzaville ont pris fin le dimanche 16 juin, avec le sacre de Kinda-Odzoho (en minimes filles), Volleyball club renaissance 2 (en minimes garçons), D.g.s.p (en cadettes), Volleyball club renaissance (en cadets), Inter-club (en juniors dames et hommes), D.g.s.p (en seniors dames) et Inter-club (en seniors messieurs). Ces championnats se sont joués en huit journées et en une seule phase, car il a fallu laisser au moins un mois de préparation aux équipes qui vont participer aux championnats nationaux fixés du 5 au 10 août, à Brazzaville.

Inter club seniors hommes.

D.g.s.p volleyball seniors dames

Au total, 27 équipes ont participé aux championnats départementaux de volleyball de Brazzaville dans toutes les catégories (minimes, cadettes, juniors et seniors) et dans les deux versions (hommes et femmes). 227 joueurs et joueuses ont disputé 38 matches. 10 arbitres ont opéré dans ces championnats qui ont permis de présenter un spectacle attendu par les amoureux de la balle au filet. Ainsi, la compétition s'est déroulée sans incident antisportif majeur.

Au terme de ces championnats, le président de la ligue, le colonel Simon Massamouna, s'est réjoui des résultats obtenus. «Tout est bien qui finit bien! Pendant près d'un mois, Brazzaville a vibré au rythme de notre chère discipline. Je ne peux que dire merci: merci à vous, les athlètes, qui avez fourni un bon spectacle; à vous les arbitres qui ont été loyaux, en respectant les règles de jeu. Mes remerciements vont aussi à l'endroit des coaches et dirigeants qui ont soutenu leurs équipes, bien qu'avec rien, mais ils ont tenu jusqu'au bout. Maintenant que les championnats sont terminés, reste que les équipes qualifiées aux championnats nationaux puissent travailler durement, afin que Brazzaville soit toujours en tête», a-t-il déclaré. Clôturant ces championnats, des trophées ont été remis aux équipes championnes, des médailles aux meilleurs joueurs de chaque catégorie et des présents, en signe d'encouragement, ont été offerts aux dix arbitres qui ont officié durant les rencontres.

Luze Ernest BAKALA

Coupe du Congo

On est entré dans la phase des huitièmes de finale

Après les seizièmes de finale jouées le week-end du samedi 15 au dimanche 16 juin 2024, la Coupe du Congo est entrée dans la phase des huitièmes de finale qui se disputent dans la période du jeudi 20 au samedi 22 juin 2024 selon le programme si après:

Jeudi 20 juin 2024:
Stade Alphonse Massamba-Débat:
- As J.u.k/As Otoho;
- Cara/J.s.t.

Complexe sportif de Pointe-Noire:
- Nathaly's/A.c.j.c.m;
- As Cheminots/Club de jeunesse.

Stade Paul Moukila de Dolisie:
- R.c.s.t / Inter-club

Vendredi 21 juin 2024
Stade Alphonse Massamba-Débat:
- Diables-Noirs / R.c.b;
- Saint-Michel de Ouenzé/ Etoile du Congo;

Samedi 22 juin 2024
- Fc Racing/As B.n.g.

Championnat national direct de football Ligue 1

La Linafoot fait rejouer la deuxième mi-temps du match Inter-club/As Otohô

Le match comptant pour la 26ème et dernière journée du championnat national direct de football Ligue 1 s'était terminé dans la confusion, à l'issue de la première mi-temps, le dimanche 2 juin 2024, au Stade municipal de Kinkala, chef-lieu du Département du Pool. Un scandale de corruption a éclaté autour de ce match. D'où la décision du président de la Fécofoot (Fédération congolaise de football), Jean-Guy Blaise Mayolas, de dissoudre, vendredi 7 juin, la Commission nationale des arbitres. Lundi 17 juin, la Linafoot (Ligue nationale de football) dirigée par Charles Otendé, a pris la décision de faire jouer la deuxième mi-temps, avec les mêmes arbitres, alors que la Commission nationale des arbitres est dissoute.

l'Inter-club.

L'As Otoho.

On va de rebondissement en rebondissement dans l'affaire opposant l'Inter-club à l'As Otohô, concernant leur problématique match du 2 juin, déterminant pour la qualification à la deuxième place du championnat national direct de football Ligue 1, synonyme de participation à la Coupe de la Caf (Confédération africaine de football). Après la dissolution surprise de la Commission nationale des arbitres, par le président de la Fécofoot, pour cause de présomptions de corruption sur les arbitres, la Linafoot a décidé de faire jouer la deuxième mi-temps, selon le règlement de la compétition.

La reprise du match est délocalisée au Stade Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville, le dimanche 23 juin, à 15h. Il va se jouer à guichet fermé. Ce qui revient à dire qu'à la reprise de cette rencontre entre l'Inter-club et l'As Otohô, les mêmes joueurs seront sur l'aire de jeu pour livrer la deuxième partie de jeu, à savoir les 45 dernières minutes restantes, avec le score de 1 but à 0 pour l'As Otohô. Et sur le terrain, l'Inter-club va aligner 10 joueurs pour avoir écopé d'un carton rouge à la première mi-temps et l'As Otoho aura 11 joueurs sur le terrain.

Ce qui est incompréhensible, c'est le fait de remettre en service les mêmes arbitres, alors qu'il y a une affaire de corruption ayant conduit à la dissolution de la Commission nationale des arbitres. Une affaire qui éclabousse même les dirigeants de l'As Otohô et dont on attend qu'elle soit tirée au clair par les instances de la Fécofoot. Comment, dans ces conditions, reprendre le match avec des arbitres soupçonnés de corruption? Inter-club va-t-il accepter cette décision et jouer la suite de ce match? Ce sont les questions que tout le monde se pose. La Linafoot ferme-t-elle les yeux sur le scandale de corruption dont les audios ont même été diffusés dans les réseaux sociaux? En tout cas, on n'y comprend plus rien.

Déjà, on a appris que Joseph Miandzoukouta, autrement appelé Yowanet, membre de la Commission nationale des arbitres, et l'arbitre Chynel alias Géo Bango ont été déférés à la Maison d'arrêt de Brazzaville, depuis le mardi 18 juin. On attend de voir l'issue de ce match problématique, s'il aura lieu.

Luze Ernest BAKALA

Fécoculha (Fédération congolaise d'haltérophilie et de culture physique)

Fernand Sabaye lance la première édition du championnat national

La Fécoculha (Fédération congolaise d'haltérophilie et de culture physique) a organisé, dimanche 16 juin 2024, la première édition du championnat national d'haltérophilie et de culture physique. Ce tournoi, qui a eu lieu au Gymnase Maxime Matsima, à Makélékélé, a réuni les athlètes de Brazzaville et Pointe-Noire, sous différentes catégories de poids, junior et senior. Son ouverture a été lancée par le président de la fédération, le député Fernand Sabaye.

Fernand Sabaye, président de la Fécoculha.

Une phase de soulever de poids.

Plus d'une vingtaine d'haltérophiles et de culturistes de Brazzaville et Pointe-Noire ont pris part à la première édition du championnat national d'haltérophilie et de culture physique. Au moins dix catégories de poids étaient concernées, notamment: 50 kilos à 60 kilos; 61 kilos à 66 kilos; 67 kilos à 70 kilos; 73 kilos à 80 kilos; 81 kilos à 88 kilos; 89 kilos à 96 kilos; 97 kilos à 101 kilos; 102 kilos à 109 kilos et enfin 110 kilos et plus.

Lançant la compétition, Fernand Sabaye a rappelé que l'un de ses objectifs, après sa reconduction à la tête de la fédération, en 2020, est la réalisation des championnats nationaux pour la promotion de l'haltérophilie et de la culture physique en République du Congo.

La compétition a débuté par la prestation des bodybuilders qui ont présenté l'aspect gymnique compétitif de la culture physique, qui est un ensemble d'exercices physiques destinés à assurer une bonne condition du corps. Ce sont des activités sportives de base, à travers lesquelles les pratiquants d'autres sports peuvent s'améliorer. L'haltérophilie est un sport qui consiste à soulever des poids au dessus de la tête. Elle peut être pratiquée aussi bien par les hommes que par les femmes et nécessite la maîtrise de techniques, la souplesse, la vitesse, la coordination et l'équilibre. Lors des tournois, deux mouvements sont évalués: l'arraché et l'épaulé-jeté.

Céleste Exaucé SINDOUSSOULOU

Tennis

Un Polonais et une Américaine champions de l'Open «Brazzaville junior tour»

La finale de l'Open «Brazzaville Junior tour», l'un des tournois «I.t.f world tennis tour» de Brazzaville, s'est déroulée le samedi 15 juin 2024, à l'Académie de tennis de Brazzaville. À l'issue de cette compétition internationale des joueurs de moins de 18 ans, qui a réuni quinze pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique, deux joueurs se sont distingués et ont pris la première place. Il s'agit du Polonais Wiktor Jez, chez hommes, et de l'Américaine Te'anna Mata, chez les dames. La finale s'est déroulée en présence, entre autres responsables, de Hugues Henri Ngouélondélé, directeur du tournoi, et de Prince Mi-Christ Kaba-Mboko, secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la jeunesse.

Les finalistes et les organisateurs dont Hugues Henri Ngouélondélé (debout au milieu).

Les deux finales de l'Open *«Brazzaville junior tour»* se sont discutées entre la Taïwanaise Anna Hsu et l'Américaine Te'anna Mata, chez les dames, et entre l'Egyptien Marwan Ehab et le Polonais Wiktor Jez, chez les hommes. Les joueuses se sont affrontées dans un match de deux sets (manches) où Te'anna Mata a remporté 6 jeux à 2 au premier tour et 6 jeux à 3, au second.

Ensuite, il y a eu la finale très difficile entre les deux hommes. Elle s'est terminée par un score de 6 jeux à 5 au dernier set, en faveur du Polonais Wiktor Jez. *«C'est la première fois que je joue sur ce genre de surface. Donc, c'était un peu difficile. Au tournoi précédent, j'avais perdu. Pour cette édition, j'ai doublé d'efforts. Je n'ai pas pu visiter le pays, parce qu'il a fallu que je me concentre. J'ai donc passé ces deux dernières semaines à l'Académie de tennis. Je remercie particulièrement les arbitres et les ramasseurs de balles, parce que je n'ai jamais joué là où il y avait ce service»,* a déclaré le jeune polonais, après sa victoire. Les deux champions (en hommes et en dames) et leurs adversaires ont respectivement reçu des prix.

«Les objectifs ont été atteints», s'est réjoui Hugues Henri Ngouélondélé. Il a remercié les athlètes et tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de cette compétition. L'Académie de tennis de Brazzaville étant ouvert, il a encouragé les jeunes qui sont intéressés au tennis, à s'inscrire, pour une meilleure formation, afin de démarrer une carrière professionnelle, en rassurant de la promotion du tennis au Congo. À noter qu'après le tournoi des juniors, s'en suivra le *«M25 open de Brazzaville»,* pour les joueurs de la catégorie senior qui se tiendra du 29 juillet au 4 août et du 5 au 11 août, toujours à l'Académie de tennis de Brazzaville.

Céleste Exaucé SINDOUSSOULOU